



### ASSEMBLÉE NATIONALE

# Le nouveau statut de la Fonction publique approuvé



Les députés en plénière

Le projet de loi portant statut général de la Fonction publique a été adopté le 3 août à Brazzaville par l'Assemblée nationale. Le nouveau texte comporte des innovations parmi lesquelles l'instauration d'un contrat spécial permettant à l'Etat de recourir à l'expertise des fonctionnaires admis à la retraite. L'âge limite d'admission à la retraite est passé de 65 à 70 ans pour les cadres hors catégories, de 60 à 65 ans pour les fonctionnaires de la catégorie I, de 60 à 63 pour ceux de la catégorie II et de 57 à 60 ans pour les agents de la catégorie III.

Page 3

### COLLECTIVITÉS LOCALES

## Renforcement des capacités opérationnelles des autorités déconcentrées



Un échantillon de véhicules Adiac

Le gouvernement a doté en moyens roulants et nautiques les circonscriptions administratives territoriales pour renforcer leurs capacités opérationnelles et améliorer les conditions de travail. L'initiative vise, selon le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, à rapprocher l'administration des administrés, organiser la territoriale et restaurer l'autorité de l'Etat.

Page 3

### DROITS HUMAINS

## Le Congo s'engage contre l'apatridie



Quelques apatrides désormais pourvus de nationalité

Le Congo va se doter d'un comité technique institutionnel d'éradication de l'apatridie. Le projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement dudit comité a été approuvé par le gouvernement en conseil des ministres le 3 août dans la capitale. Il devrait permettre aux

personnes dont aucun Etat ne considère comme son ressortissant de jouir des mêmes prérogatives que les citoyens congolais et les autres étrangers en matière de liberté, de religion, d'éducation de leurs enfants, du droit d'association, du droit à l'emploi et au logement.

Page 6

### FORCE PUBLIQUE

## Plus de 1250 élèves gendarmes formés



Une vue des élèves gendarmes

La treizième promotion des élèves gendarmes a été présentée au drapeau le 4 août à Brazzaville en présence du commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny. Venus des douze départements du pays, les 1257 élèves gendarmes ont subi une formation commune de base pendant six mois au centre d'instruction de Kouala-Kouala. L'objectif était de leur permettre de disposer des aptitudes pour l'exécution des missions militaires et le commandement d'une équipe au combat.

Page 5

### ÉDITORIAL

## Récurrance

Page 2

## ÉDITORIAL

## Récurrence

La pénurie de carburant à la pompe est devenue monnaie courante depuis quelques années, principalement à Brazzaville et Pointe-Noire où il ne se passe plus un mois sans observer de longues files d'attente dans les stations-service. Cette récurrence affecte le quotidien de la population ainsi que les activités économiques avec pour conséquences la flambée des denrées alimentaires, le démembrement des itinéraires des bus et l'augmentation de la course du taxi.

Comme la nature a horreur du vide, la rareté du gasoil, de l'essence et du pétrole lampant dans les points de vente agréés fait souvent place aux « Kadhafi », vendeurs clandestins de carburant qui font de la surenchère sur le prix d'un litre d'essence ou du gasoil qui passe du simple au double.

Juguler les pénuries répétitives des produits pétroliers à la pompe reste cependant une préoccupation pour les gestionnaires de ce secteur, en témoigne l'élaboration en cours du plan d'action relatif à la constitution du stock-outil et de sécurité stratégique. Ce plan devra prendre en compte la faible capacité de production de la Congolaise de raffinage (Coraf) qui ne représente que 60% des besoins du pays.

La construction en cours de la raffinerie Atlantique Pétrochimie à Pointe-Noire ainsi que le projet du pipeline reliant Pointe-Noire à Ouessou permettront, à terme, de résorber le problème. En attendant, impliquer les marqueteurs ou patrons de stations-service dans l'importation du combustible en cas de rupture au niveau local pourrait compenser le déficit et l'arrêt technique de la Coraf.

*Les Dépêches de Brazzaville*

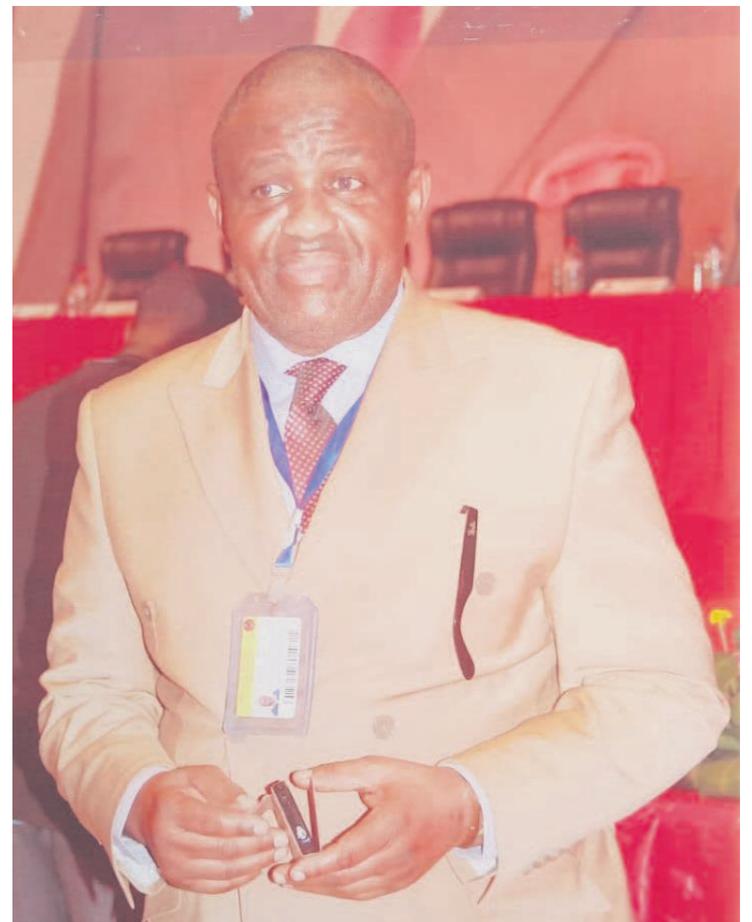
## LÉGISLATIVES AU CONGO

## La fédération France-PCT salue le score réalisé par le parti

Le Parti congolais du travail (PCT) réalise son ambition politique de constituer une majorité confortable à l'Assemblée nationale en faveur du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. La fédération France-PCT adresse ses félicitations aux 112 députés élus du parti.

De Paris, dans la continuité de la dynamique en faveur du soutien apporté aux candidats aux législatives, les cadres et militants du Parti congolais du travail de France, autour de Jean Bastien Makoundou, président de la commission fédérale de contrôle et évaluation, et de Alain Poaty, secrétaire fédéral chargé de l'organisation du PCT-France, ont exprimé une réelle satisfaction, à l'issue du scrutin de juillet au Congo.

« Pour notre parti, l'objectif principal était de gagner



Jean Bastien Makoundou

les élections législatives et locales », a rappelé Jean

Bastien Makoundou. Et d'expliquer : « face aux enjeux politiques, notre secrétaire général, Pierre Moussa, a su susciter l'engagement, le dynamisme et la détermination d'hommes et de femmes dignes de confiance, aussi bien à l'égard du parti que de la population. Fort de cette majorité probante, chacun d'entre eux se dit prêt à accompagner la politique du président de la République. Nous nous en réjouissons pour l'avenir radieux de notre pays ».

Marie Alfred Ngoma

**« Face aux enjeux politiques, notre secrétaire général, Pierre Moussa, a su susciter l'engagement, le dynamisme et la détermination d'hommes et de femmes dignes de confiance, aussi bien à l'égard du parti que de la population. Fort de cette majorité probante, chacun d'entre eux se dit prêt à accompagner la politique du président de la République. Nous nous en réjouissons pour l'avenir radieux de notre pays ».**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimmo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

# Des moyens roulants pour les autorités déconcentrées

Le gouvernement vient d'offrir 108 véhicules de marque Hilux ; cinq camionnettes de marque Hino ; un bus Toyota coaster et dix moteurs hors-bord de 40 chevaux aux autorités des circonscriptions administratives territoriales, afin d'améliorer leurs conditions de travail et de vie.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a remis symboliquement le 4 août à Brazzaville les contacts de ces moyens roulants au ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, qui les a transmis par la suite aux ayants droit. Selon le ministre Mbacka, loin d'être un acte anodin, cette dotation est un témoignage éloquent de l'attention soutenue que le gouvernement accorde à la gouvernance territoriale. Au regard de la conjoncture économique et financière difficile que traverse le pays, ce matériel traduit, a-t-il poursuivi, la ferme volonté politique du chef de l'Etat et le pragmatisme à toute épreuve du Premier ministre dans la mise en œuvre de ces instructions.

« Notre pays vient à peine de fermer la parenthèse d'un double scrutin qui s'est déroulé dans l'ordre, la paix et la quiétude. Ce n'est que normal de voir les animateurs de la territoriale, qui constituent l'un des maillons essentiels de la chaîne du processus électoral, bénéficier de la sollicitude de la République en dotant les représentants de l'Etat, qui en ont la charge, de moyens de travail



Un échantillon de véhicules Adiac

conséquents », a-t-il justifié.

S'adressant aux bénéficiaires, le ministre leur a demandé de faire bon usage et de veiller scrupuleusement à l'entretien du matériel réceptionné. « Nous n'avons pas dit ici que ces véhicules vont servir à transporter le fougou, les matériaux de construction,

être abusivement réquisitionnés. Ces véhicules doivent servir aux besoins de l'Etat et de la territoriale... Chaque bénéficiaire doit toujours garder présent à l'esprit le fait que le destin de tout bien public c'est d'être utilisé à bon escient, d'être jalousement entretenu aujourd'hui afin de servir

pour les besoins de demain », a martelé Guy Georges Mbacka.

Quant aux animateurs de la territoriale, notamment les sous-préfets, les administrateurs maires des arrondissements et communautés urbaines ainsi que les secrétaires généraux n'ayant pas été pris en compte par ce pre-

mier lot de matériel, le ministre les a invités à faire preuve de patience, car le plus long voyage commence toujours par un premier pas. Le gouvernement agit et continuera, a-t-il rassuré, d'agir par paliers, dans les limites de ses possibilités.

Le chef du gouvernement s'est, de son côté, félicité de cette dotation qui participe de façon active au processus de restauration de l'autorité de l'Etat et de l'organisation de la territoriale. « Félicitations pour avoir pensé à vos collaborateurs en mettant à la disposition de chaque autorité déconcentrée, des districts et communautés urbaines des moyens roulants. Ce n'est pas faire peu, je ne peux qu'au nom de M. le président de la République, vous adresser toutes mes félicitations et vous encourager à persévérer dans cet élan pour que toute l'administration territoriale soit équipée des moyens nécessaires à son fonctionnement », a exhorté Anatole Collinet Makosso.

Le Premier ministre a, enfin, rappelé de faire bénéficier toutes les autorités déconcentrées des mêmes conditions de travail de sorte que les directions départementales soient davantage proches de leurs administrés.

**Parfait Wilfried Douniama**

## FONCTION PUBLIQUE

# L'Assemblée nationale approuve le relèvement de l'âge de la retraite

Réunis en séance plénière, le 3 août, sous la direction de leur président, Isidore Mvouba, les députés ont voté à l'unanimité le projet de loi portant statut général de la Fonction publique.

A travers ce vote, les élus de la chambre basse du Parlement ont donné quitus au gouvernement de relever l'âge limite d'admission à la retraite avec une série d'innovations. En effet, cette limite d'âge est passée de 65 à 70 ans pour les cadres placés hors catégories ; de 60 à 65 ans pour les fonctionnaires de la catégorie I ; de 60 à 63 ans pour ceux de la catégorie II et de 57 à 60 ans pour la catégorie III.

Le nouveau statut général de la Fonction publique instaure le contrat spécial permettant à l'Etat, pour nécessité de service, de recourir à l'expertise des fonctionnaires admis à la retraite pour une durée déterminée.

Pour harmoniser les textes régissant les carrières des agents du secteur public et hisser les fonctionnaires des collectivités locales au même niveau que ceux de l'Etat, les députés ont formulé une recommandation. Il s'agit de procéder, dans un délai raisonnable, à la modification et au complément de la loi n°5-2005 du 25 mai 2005 portant statut général de la fonction publique territoriale, en tenant compte des innovations apportées par le projet de loi portant statut général de la Fonction publique. Il s'agit, entre autres, de l'instauration du télétravail et du contrat spécial à la Fonction publique ainsi que la prise en compte des nouveaux métiers.

P.W.D.

## EXPOSITION

# Des artisans locaux se préparent pour la foire internationale du 11 août

En prélude à la Foire internationale de l'artisanat du Congo (Fiac), prévue du 11 au 20 août à Brazzaville, il s'est tenu les 23 et 24 juillet dernier, dans la capitale congolaise, la première édition du salon de l'artisanat dénommé : « Mboté ya Zando na Bisso, le Carrefour des bâtisseurs de l'Afrique ».

Placée sur le thème « Promouvoir nos produits locaux », la rencontre a été marquée par, entre autres, une exposition-vente. Selon l'organisatrice de la première édition du salon de l'artisanat « Mboté ya Zando na Bisso

», Emeria Engouindi Okotaka, les objectifs de cette exposition ont été largement atteints. « Les objectifs de cette exposition-vente étaient de formaliser les artisans qui ne sont pas enregistrés au niveau du ministère

des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et de promouvoir à terme leur visibilité sur le territoire national ainsi que de se préparer pour la grande foire internationale qui aura lieu du 11 et 20 août prochain à Brazzaville », a expliqué Emeria Rolande Engouindi Okotaka.

En effet, le public venu assister à ces deux jours d'exposition a été, à en croire les organisateurs, ébloui par l'intelligence et le professionnalisme de la femme congolaise dans les différents métiers de la main mise en valeur. Outre la découverte des plateaux congolais par les participants et visiteurs, des prix ont été décernés aux meilleurs artisans. La prochaine édition de la première édition du salon de l'artisanat « Mboté ya Zando na Bisso, le Carrefour des bâtisseurs de l'Afrique » est annoncée pour 2023.

P.W.D.

Première Edition du salon de l'Artisanat

**MBOTÉ YA ZANDO NA BISSO**  
Le Carrefour des Bâtisseurs de l'Afrique

**Thème:**  
Promouvoir nos produits locaux  
**Expo - vente**

Ticket Buffet à volonté 10.000 cfa  
Découverte de nos plats Ancestraux  
Prix du Meilleur Artisan  
Animation Folklorique  
Invités surprise

Du 23 au 24 juillet  
À partir de 13 h00  
Tenue Africaine

Lieu OCH derrière le Restaurant la Pirogue  
**Nos Partenaires**



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/2022/MEPSA/UCP-PRAASED «Recrutement du Responsable Administratif et Financier (RAF) du PRAASED»

### I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif, financé par la Banque Mondiale pour un montant total de 30 millions de dollars américains. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED, qui assure l'exécution du projet, a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement du Responsable Administratif et Financier (RAF) du PRAASED.

### II. Mission du Responsable Administratif et Financier

Sous la supervision du Coordonnateur du Projet, le Responsable Administratif et Financier (RAF), est chargé de la coordination des opérations financières : rassembler, coordonner et vérifier les données financières et comptables afin de pouvoir fournir à la coordination et aux tiers des informations fiables.

Ses principales missions sont :

- o Superviser le travail du comptable afin d'assurer la bonne tenue de la comptabilité ;
- o Assurer en collaboration avec l'Auditeur interne, la bonne utilisation du manuel de procédures administratives, comptables et financières ;
- o Assurer la gestion du matériel et équipements ;
- o Gérer les ressources humaines et financières du projet.

### III. Tâches et responsabilités (Extraits des termes de référence) :

Il accomplit les tâches suivantes :

- conduire l'installation et la gestion d'un système informatisé de gestion financière comptable à travers un logiciel de gestion des projets qui devra être multi-postes, multidevises et mul-

ti-projets; le logiciel devra comprendre tous les modules incluant celui portant sur la préparation des rapports de suivi financier et des demandes de remboursement de fonds ;  
-assurer la gestion administrative et financière des contrats en collaboration avec le Spécialiste en Passation des Marchés et les responsables techniques des composantes ;  
-assurer la préparation et le suivi des budgets et de la trésorerie à travers les programmes annuels de travail budgétisés (PTBA) ;  
-élaborer les états financiers du projet, conformément aux normes comptables de l'OHADA admises et aux règles de présentation de la Banque mondiale/IDA.

### IV. Profil et qualifications requis

Le candidat au poste Responsable Administratif et Financier doit avoir le profil et les compétences minimales suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme supérieur (minimum BAC+5) en gestion financière, économie, contrôle de gestion ou comptabilité (ou équivalent) ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle globale dont au moins trois (3) ans passés dans une entreprise, un cabinet d'audit, d'expertise comptable ou de conseil de gestion, une administration publique ou de projet, notamment dans les domaines de l'élaboration d'instruments de gestion financière et comptable, de mise en place et la gestion de ces systèmes ;
- Avoir une expérience pertinente à un poste de responsabilité similaire dans un projet financé par l'un des partenaires au développement ;
- Avoir une bonne connaissance des mécanismes et procédures de gestion des projets de développement ; la connaissance des procédures de décaissement de la Banque Mondiale est un atout ;

-Avoir l'expérience et la maîtrise de l'utilisation de l'ordinateur, des logiciels standard de bureautique (Word, Excel, Internet Explorer, Power point, Access) et des outils de gestion financière et comptable. La connaissance et la maîtrise des logiciels comptables usuels en particulier TOMPRO et du système informatisé de gestion adaptée aux projets de développement constituerait un avantage ;

- Disposer d'une bonne capacité en analyse financière, en communication et en rédaction des rapports financiers ;
- Avoir une bonne capacité d'organisation de travail et de respect des délais ;
- Être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel ;
- Savoir parler et écrire parfaitement le français. La connaissance de l'anglais (écrit et parlé) serait un atout.

Ne pas être fonctionnaire au moment de la prise de fonction.

Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

### V. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de la présente mission ;
- des copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation (N.B : les originaux ou des diplômes seront exigés des candidats inscrits sur la liste restreinte validée qui seront appelés aux tests) ;

•Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

### VI. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;
- Un test écrit ;
- Un entretien devant un panel.

### VII. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé, au plus tard le 18 août 2022 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Responsable Administratif et Financier (RAF) du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED  
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO,  
Coordonnateur du PRAASED  
Sis au 133 Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO  
E-mail : praaseducp@gmail.com , Téléphone : 00 242 06 701 74 68- Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 04 août 2022

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

# VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## FORCE PUBLIQUE

## Des élèves gendarmes achèvent leur formation

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny, a patronné, le 4 août à Brazzaville, la cérémonie de présentation au drapeau des élèves gendarmes de la treizième promotion de la gendarmerie.

Au total, mille deux cent cinquante-sept élèves gendarmes, venant des douze départements du Congo, ont été formés.

Le commandant du centre d'instruction de Kouala-kouala, le colonel Moungui, a déclaré que les prestations ont été bonnes. Les élèves gendarmes de la treizième promotion ont suivi une formation commune de base de six mois, dont la finalité des enseignements consistait à rendre les apprenants aptes à l'exécution des missions militaires et à commander une équipe au combat.

Au plan pédagogique, les enseignements ont porté sur le combat, la topographie, l'armement, la transmission, la sécurité militaire... Le module éducation physique, militaire et sportive a été focalisé sur : le parcours d'ob-



Une vue des élèves gendarmes/DR

tacle, le travail d'endurance, le grimper de corde. Les moyennes d'admission pour ceux qui ont obtenu 12, dont l'effectif s'élève à mille cent

doze élèves gendarmes, oscillent entre 11,39 et 17,92, soit un taux de réussite de 88,8%.

Sur l'ensemble des élèves

présentés trente-trois ont réalisé la moyenne comprise entre 17,99 et 16,00, soit 2,62% ; quatre cent cinquante et un ont ob-

tenu entre 15,89 et 14, soit 35,82% ; trois cent soixante-seize ont obtenu une moyenne entre 14,99 et 13, soit 29,86% ; deux cent quarante-neuf une moyenne située entre 12,99 et 12, soit 19,69% ; et cent cinquante et un élèves gendarmes ont obtenu une moyenne inférieure à 12, soit 11,92%. La moyenne générale de la promotion est de 13,55%.

Clôture de la cérémonie, le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade Paul Victor Moigny, s'est félicité du travail accompli. S'adressant aux élèves gendarmes, après leur avoir souhaité la bienvenue, il les a exhortés à l'exemplarité personnelle et collective, ainsi qu'au respect de chaque citoyen, à la probité morale.

Guillaume Ondze

## EDUCATION

## Le Cnecc suggère à l'Etat de publier les quotas d'intégration à la Fonction publique

A l'issue d'une assemblée générale, le Comité national des enseignants communautaires du Congo (Cnecc) a demandé, le 3 août, à Brazzaville, au gouvernement de publier les quotas d'intégration à la Fonction publique et d'harmoniser les émoluments des prestataires.



Une vue partielle des enseignants lors de l'assemblée générale/Adiac

Les enseignants communautaires ont plaidé pour la publication des quotas de recrutement à la Fonction publique pour le compte de l'année 2020-2021 avant l'utilisation du quota de 2022 et de rendre publiques leurs notes de maintien.

Au cours de cette assemblée générale, des recommandations ont été formulées, entre autres, l'augmentation du quota de recrutement des enseignants et la prise en compte des enseignants d'éducation physique et sportive. Le Cnecc a également proposé

d'harmoniser, sur l'ensemble du territoire national, les paiements des enseignants communautaires.

Outre ces doléances, les enseignants ont réajusté les articles 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 du deuxième paragraphe du règlement intérieur du Cnecc qui, autrefois, occasionnaient des vides juridiques et étaient désuets par rapport aux textes fondamentaux.

Au terme de cette assemblée générale, le Comité national des enseignants communautaires du Congo a réactualisé ses instances

dirigeantes. Le bureau national de cette organisation comptera désormais dix-huit membres, avec à sa tête Elion Etou Sorel.

« Je vous appelle à l'unité. Je m'engage à la transparence et à restructurer notre syndicat sur l'ensemble du territoire national. Nous allons travailler avec le gouvernement dans un esprit de dialogue permanent afin d'améliorer les conditions précaires des enseignants communautaires », a indiqué le président du Cnecc.

Fortuné Ibara

## SÉCURITÉ SOCIALE

## Les droits des travailleurs migrants au coeur d'un échange

Le ministre du Contrôle d'Etat, de la qualité du service et de la lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, Jean Rosaire Ibara, a ouvert, le 4 août à Brazzaville, les travaux du séminaire technique sur le thème « La protection sociale des travailleurs migrants en Afrique centrale : harmoniser les législations ».



Des experts/Adiac

Les experts de la prévoyance sociale de la sous-région d'Afrique centrale échantillent, du 4 au 5 août, dans la capitale congolaise, sur la gestion de la carrière des travailleurs migrants et la problématique de leur droit.

La rencontre est organisée par le bureau de liaison de l'Association internationale de sécurité sociale en collaboration avec la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) du Congo.

Les participants seront édifiés notamment sur l'expérience de la Caisse nationale de sécurité sociale des différents pays, les défis et contraintes des dispositifs de protection sociale et préconisations pour une meilleure couverture des travailleurs migrants : cas de l'Afrique du Nord. La réunion vise à apporter des solutions idoines à la situation de protection des migrants et à la problématique portabilité transfrontalier des droits des travailleurs et de leur famille.

Le ministre Jean Rosaire Ibara a expliqué dans son allocution d'ouverture que cette rencontre permet aussi d'analyser et de proposer des mécanismes bilatéraux ou multilatéraux pertinents, répondre à la question de gestion de carrières et des droits sociaux des travailleurs migrants en Afrique cen-

trale. « Il s'agit en réalité pour les institutions en charge de la gestion des systèmes de protection sociale de réfléchir en vue de se doter d'instruments pertinents face aux défis de la portabilité des droits sociaux et de la prise en charge effective des travailleurs migrants et leur famille », a-t-il déclaré.

Mais, il a déploré la situation des travailleurs migrants qui sont exposés à plusieurs difficultés d'ordre juridique et administratif à la fin de leurs carrières.

De son côté, le président de l'Association internationale de sécurité sociale, le Dr Jean Simon Mfuti Kiaku, a présenté son organisation et ses objectifs, annonçant aussi la prochaine rencontre de Marrakech, au Maroc, en octobre prochain.

Le directeur général de la CNSS, Evariste Ondongo a, pour sa part, souligné l'engagement de cette association aux côtés des organismes de sécurité sociale à développer et promouvoir l'excellence dans tous les domaines. C'est grâce à l'amélioration technique et administrative permanente et continue dans la prise en charge des assurés sans distinction de nationalité, a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

## DROITS HUMAINS

# Un engagement pour résoudre le problème des personnes dépourvues de nationalité

Le Conseil des ministres a adopté, le 3 août, le projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité technique institutionnel d'éradication de l'apatridie en terre congolaise.

« Le projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du comité technique institutionnel d'éradication de l'apatridie au Congo répond au souci de lutter contre la prolifération des cas d'apatridie », peut-on lire dans le compte rendu du Conseil de ministres du 3 août. Selon la convention de New York du 28 septembre 1954, un apatride est toute personne qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant par application de sa législation. Autrement dit, un apatride est toute personne dépourvue de nationalité, qui ne bénéficie de la protection d'aucun Etat.



Quelques apatrides désormais pourvus de nationalité./DR

Le Comité travaillera sur les normes minimales de traitement des personnes reconnues apatrides qui doivent jouir des mêmes prérogatives

que les citoyens congolais et les autres étrangers, notamment en matière de liberté, de religion, d'éducation de leurs enfants, du droit d'asso-

ciation, du droit à l'emploi... Par ailleurs, il s'agira d'établir les règles d'attribution et de non attribution de la nationalité congolaise ou étran-

gère, afin de prévenir les cas d'apatridie, en mettant principalement l'accent sur la prévention de l'apatridie à la naissance.

En rappel, le projet de décret que le Conseil de ministres a examiné et adopté est consécutif à la ratification par le Congo des conventions relatives au statut des apatrides et à la réduction des cas d'apatridie. Ces deux instruments juridiques internationaux recommandent au pays de mettre en place un comité technique chargé de rendre effective l'identification des apatrides, la détermination de leur statut ainsi que leur protection. Ce qui vient d'être fait.

**Rominique Makaya**

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## COOPÉRATION

## La CEEAC et l'Unicef élaborent leur plan de travail 2022-2023

Les experts de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et ceux du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du centre du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) sont en conclave depuis le 2 août à Libreville (Gabon).

Au menu des échanges, l'élaboration d'un tableau de bord comprenant les données sur les enfants par pays ainsi qu'une analyse pour l'ensemble de la sous-région de la CEEAC, sur l'éducation et l'enregistrement des naissances.

Au cours des rencontres qui s'étaleront sur quatre jours, les experts plancheront sur plusieurs sujets : la finalisation du contenu du tableau de bord pour les indicateurs des secteurs de l'éducation et de l'enregistrement des nais-



Les deux parties en conclave./DR

sances avec les données existantes, y compris les analyses basées sur l'équité ; le développement des visualisations par pays et pour toute la région, no-

tamment les infographies, les cartes et bien d'autres ; la validation dudit tableau de bord par la CEEAC et l'installation d'une version « belta » du tableau de

bord dans la plateforme de la CEEAC.

L'objectif poursuivi par les deux institutions est d'avoir un tableau de bord finalisé et prêt à fonction-

ner, avant le sommet sur l'éducation (Transforming education summit) prévu en septembre prochain et le sommet de l'Union africaine sur l'enregistrement des enfants en octobre.

Selon toute vraisemblance, l'acquisition d'un tel outil propulserait la CEEAC au premier rang et ferait d'elle la première Communauté économique régionale à posséder un outil dédié et qui pourrait être utilisé pour guider et influencer les discussions politiques.

**Yvette Reine Nzaba**

## SANTÉ

## Le Rwanda choisi pour accueillir l'Agence africaine des médicaments

Le Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) a voté le Rwanda pour accueillir la nouvelle Agence africaine des médicaments (AMA), lors de ses réunions de coordination semestrielles qui se sont tenues en Zambie.

L'AMA est une agence de santé spécialisée de l'UA chargée d'améliorer l'harmonisation réglementaire des médicaments, y compris dans le domaine de la fabrication pharmaceutique, dont le but est d'améliorer l'accès aux médicaments de qualité garantie en Afrique. Il s'agit de la deuxième agence de santé intercontinentale de l'UA, après les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CACPM), hébergés en Éthiopie. L'Algérie, l'Égypte, le Maroc, la Tanzanie, la Tunisie, l'Ouganda et le Zimbabwe s'étaient également proposés pour accueillir l'AMA. L'UA espère que l'Agence africaine des médicaments aidera l'Afrique à réduire sa dépendance à l'égard d'autres pays pour sa sécurité sanitaire. Actuellement, les pays africains importent plus de 70% des médicaments, vaccins et autres produits de santé. Adoptée en 2019 par les chefs d'Etat et l'UA, l'AMA a atteint le seuil de 15 pays en octobre 2021, ce qui a permis d'entamer le processus d'opérationnalisation.

Contrairement au CDC Afrique, qui s'est concrétisé par un statut de l'assemblée de l'UA, l'AMA ne servira pas directement les pays qui l'ont ratifié, ce qui est problématique en raison des frontières poreuses sur le continent qui permettent aux médicaments de mauvaise qualité de circuler entre les pays. Pour cette raison, il y a une pression continue pour que plus de pays ratifient le traité. L'AMA peut également travailler avec un plus large éventail de pays, par exemple en travaillant avec les communautés économiques régionales. L'UA avait invité les pays à soumettre des propositions pour accueillir l'AMA en tenant compte de facteurs, tels que la sécurité, la disponibilité de logements, la qualité de la scolarisation, l'accès et la capacité des soins de santé et la facilité de déplacement. Une équipe technique a fait le tour des pays pendant deux mois pour évaluer l'aptitude des pays à accueillir l'agence sur la base des critères fixés par l'UA pour ses institutions en 2007.

En réponse de la nouvelle, Peter Kamaligin, le directeur panafricain d'Oxfam, a exhorté l'UA à accélérer l'opérationnalisation de l'AMA et à s'assurer qu'elle n'est pas redevable aux sociétés et pays pharmaceutiques riches et puissants. Le Rwanda a récemment été choisi pour une variété de grandes initiatives de santé. Fin juin, BioNTech a inauguré la construction d'une usine de fabrication de vaccins à ARN messenger dans le pays. La Banque africaine de développement a également annoncé récemment que la nouvelle Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique sera accueillie par le Rwanda. Suite à la décision du Rwanda, l'UA doit maintenant mettre en place le conseil d'administration, mobiliser des ressources, nommer un directeur général et établir des règles pour la nouvelle agence.

**N.Nd.**

## SURENDETTEMENT

## Kristalina Georgieva évoque « un risque croissant de crise de la dette »

La patronne du Fonds monétaire international (FMI) fait état d'« un risque croissant de crise de la dette », en raison des emprunts dans le contexte de la pandémie de Covid-19, du resserrement de la politique monétaire et de la hausse du coût du service de la dette en dollars.

Kristalina Georgieva a ajouté que les comités des créanciers de la Zambie, du Tchad et de l'Éthiopie se réuniront bientôt dans un cadre commun du G20, soutenu par le FMI. Une résolution de ces pourparlers était nécessaire pour les trois pays, mais aussi « pour inciter d'autres pays à aller de l'avant », a-t-elle déclaré. 30% des marchés en développement et émergents ainsi que 60% des pays à faible revenu sont en surendettement ou sur le point de l'être, a-t-elle ajouté. La stabilité financière des pays étant de plus en plus menacée par les chocs mondiaux, la patronne du FMI a appelé à « repenser la manière d'agir davantage dans le sens d'un soutien précoce aux pays, en renforçant préventivement leur résilience à ces chocs. Et cela va au-delà de l'orientation traditionnelle de la politique budgétaire du secteur financier [...] Le monde change. Nous comptons sur vous pour aller de l'avant dans ces changements ».

Ces commentaires interviennent dans un contexte d'appels croissants, de la part de la secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, sur la nécessité de réformer le FMI et la Banque mondiale (BM) pour mieux relever les défis mondiaux plutôt que nationaux. Pour Kristalina Georgieva, la pandémie et les effets généralisés de la guerre en Ukraine montrent que le fonds devrait adopter une vision plus globale de la notion de résilience. « Des personnes résilientes :



Kristalina Georgieva

instruites, en bonne santé, avec une solide protection sociale sous leurs pieds », a-t-elle souligné. Dans ses prévisions économiques en début d'année, la BM avait relevé un endettement croissant des pays les plus pauvres, du fait de la pandémie. A cela s'est ajoutée la crise alimentaire. La patronne du FMI avait appelé à des mesures urgentes pour éviter une nouvelle crise de la dette.

Après une année de rebond, à 5,5 % en 2021, la croissance mondiale devrait ralentir à 4,1 % en 2022, voire plus, et 3,2 % en 2023. Dans la foulée, l'institution alerte sur les risques

pour 2023. Le danger de voir les pays pauvres connaître une nouvelle crise de la dette préoccupe. Après plus de deux ans de crise sanitaire et la crise alimentaire, la dette des pays en développement a augmenté de 9 points de PIB en 2020, « la plus forte hausse annuelle en trente ans ». La BM estime que « plus de la moitié des pays à bas revenu sont surendettés », soit une quinzaine d'États. Elle alerte sur la nécessité de traiter le problème sans attendre pour ne pas reproduire les erreurs du passé, y compris en évoquant un « allègement » du fardeau.

**Noël Ndong**

# CANAL+

## PROMO LIPANDA+

**DECODEUR HD**

A PARTIR DE LA

**FORMULE EVASION**

**1000**

**F CFA**



# BONNE FÊTE DE **L'INDEPENDANCE**

 **06 877 92 92**  
(CÔTÉ D'UNE COMMUNICATION LOCALE  
SELON VOTRE OPÉRATEUR FIXE OU MOBILE)

 **CANAL+ CONGO**

\* Offre valable à partir 1er Août 2022 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à partir de la formule EVASION.  
Installation et parabole offertes hors frais d'accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

## KINSHASA

## Lancement des travaux d'élaboration du budget 2023

Pendant quinze jours, les participants aux assises devront s'atteler à l'élaboration du projet d'édit budgétaire, conformément aux mesures d'encadrement, tel que définies à l'article 13 de la loi précitée, qui sera déposé, après délibération au conseil des ministres, à l'Assemblée provinciale.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a lancé, le 3 août 2022, les travaux d'élaboration du budget de la ville pour l'exercice 2023. Cette activité rentre dans le cadre des dispositions de l'article 174 de la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relatives aux finances publiques. La cérémonie a eu lieu dans la salle polyvalente de l'Hôtel de ville de Kinshasa.

Pendant quinze jours, les participants à ces travaux vont s'atteler à l'élaboration du projet d'édit budgétaire, conformément aux mesures d'encadrement, tel que définies à l'article 13 de la loi précitée. Ce projet d'édit budgétaire contient, pour une année civile, toutes les ressources et toutes les charges de la province traduites à travers un document unique appelé Budget de la province. Ce dernier comprend également le programme d'action du gouvernement provincial, ainsi que ses amandations en termes d'ob-

jectifs et de résultats attendus. Le projet d'édit budgétaire qui sera ainsi confectionné devra être préparé et déposé, après délibération au conseil des ministres, à l'Assemblée provinciale, par le ministre provincial ayant le budget dans ses attributions. Cette opération doit se faire au plus tard le 25 novembre prochain.

Le gouverneur Gentiny Ngobila a, pour sa part, attiré l'attention de tous les participants à ces assises, sur le double avantage qu'il attache aux travaux lancés. L'autorité urbaine a rappelé tenir à la stabilité de son gouvernement provincial et de la société kinoise dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques devant déboucher à la production des biens, services et infrastructures dans la ville-province au cours du prochain exercice. Ceci, dans le but d'atténuer voire d'arrêter des effets dévastateurs, des maux qui dégradent le cadre de vie des Kinois.

Lucien Dianzenza



Le gouverneur Ngobila

## DIPLOMATIE

## La Monusco prend acte de la décision d'expulsion de son porte-parole

Le dossier de l'expulsion du porte-parole de la Mission des Nations unies en RDC (Monusco) tel que demandé mercredi par le ministre congolais des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, continue à faire jaser.

Le fonctionnaire onusien Mathias Gillmann est donc sommé de quitter le territoire congolais dans les meilleurs délais pour avoir tenu des propos jugés « indécents et inopportuns » à l'encontre des forces armées de la République démocratique du Congo (RDC). Au cours d'une intervention médiatique, Mathias Gillmann aurait affirmé que les rebelles du M23 sont dotés d'armes plus sophistiquées que la force onusienne et les Fardc. Des propos qui n'ont fait qu'exacerber des tensions entre la population civile et la Monusco, particulièrement dans les villes de la partie est du pays, notamment à Goma, Butembo, Beni (Nord-Kivu) et Uvira (Sud-Kivu). Pour le gouvernement, une telle prise de position venant de la part d'un membre du personnel de la Monusco est non seulement démobilisatrice, mais aussi n'incite guère à l'optimisme quant au rôle de la mission onusienne en RDC. En réaction, le gouvernement a publié un communiqué dans lequel il exprime ouvertement sa désapprobation tout en appelant à l'expulsion du Français Mathias Gillmann.



Une patrouille de la Monusco/DR

« Le gouvernement de la RDC considère que la présence de ce fonctionnaire sur le territoire national n'est pas de nature à favoriser un climat de confiance mutuelle et de sérénité si indispensable entre les institutions congolaises et la Monusco, en vue non seulement du meilleur accomplissement du mandat confié à cette dernière par le Conseil de sécurité des Nations unies, mais aussi de faire aboutir

le plan de transition aux fins de son retrait définitif de la RDC d'ici à l'horizon 2024 comme convenu », peut-on lire dans le communiqué du ministère congolais des Affaires étrangères signé le 28 juillet dernier. En affirmant indirectement la supériorité du M23 en termes d'équipements sur les Fardc, Mathias Gillmann aurait confirmé l'impossibilité de la Monusco à combattre, ou mieux à éradiquer les terroristes de M23

et à protéger la population en exécution des différentes résolutions du Conseil de sécurité. A quoi sert alors la présence des casques bleus à l'est de la RDC, peut-on s'interroger. C'est tout le sens des manifestations de ces derniers jours à l'est du pays dont l'objectif est de voir la Monusco se retirer dans l'immédiat des zones qu'elle occupe. En réaction, la mission onusienne a, dans un communiqué, déclaré avoir pris acte de cette « décision

du gouvernement de la RDC de demander à un membre de son personnel de quitter le pays». Toutefois, la Mission dit s'engager « à continuer de travailler aux côtés de la population et des autorités congolaises pour mettre en œuvre le mandat qui lui a été confié par le Conseil de sécurité », ajoute le communiqué. Pour rappel, depuis le 25 juillet, des manifestants en colère ont saccagé et pillé des installations de la Monusco présentes en RDC depuis 1999. Ils accusent la Monusco d'inertie et d'incapacité à mettre hors d'état de nuire les forces négatives qui fulminent dans la région conformément à son mandat. Quatre casques bleus et trente-deux manifestants ont été tués en une semaine de manifestation dans au moins quatre villes de l'Est, selon un bilan officiel. La Monusco est une des plus importantes missions onusiennes déployées dans le monde avec quelque 14000 militaires dans plusieurs villes de l'Est. Depuis 2019, les mouvements pro-démocratie et quelques élus locaux appellent au départ de la Monusco.

Alain Diasso

## PÊCHE ET ÉLEVAGE

# Georges Kazamb Mutshal nommé coordonnateur du CMP

Le manager est placé à la tête d'un comité de pilotage composé de huit membres qui conduit cette structure du ministère de la Pêche et Elevage, qui a désormais la mission de produire et de conduire la politique gouvernementale pour la modernisation, la réhabilitation et la construction des abattoirs dans tout le pays.

Le ministre chargé de la Pêche et Elevage, Adrien Bokele Djema, a signé, le 3 août, un arrêté qui porte sur la désignation des membres du Comité de pilotage du projet (CMP) de modernisation, de réhabilitation et de construction des abattoirs en République démocratique du Congo. Cette décision s'appuie notamment sur le protocole d'accord signé le 19 octobre 2021 entre le gouvernement de la RDC, par le biais du ministère de Pêche et Elevage, et la société Green delta project. Ce partenariat, a explicité le ministre dans cette décision, porte sur la modernisation, la réhabilitation et la construction des abattoirs à travers le pays.

Selon cet arrêté du ministre Adrien Bokele, Georges Ka-

zamb Mutshal est nommé coordonnateur du CMP, qui, en outre, composé de sept autres membres. Il s'agit de Mme Nancy Bokele Bokako, comme coordonnatrice adjointe, Michel Muhiya Faliata, secrétaire, et Mme Francine Kadiata Luwa chargée des finances et opérations. Il y a également Joseph Mushongo Sharumba chargé des questions juridiques, Jonas Kayembe Menda, ingénieur du projet et exploitation, Bertin MatumoWavo Ndonga chargé de production animale, et Espoir Bampembe Botumba chargé de la communication et des relations publiques.

Georges Kazamb Mutshal, note-t-on, est un entrepreneur et manager qui a marqué de son empreinte le monde des affaires et la



politique congolaise. Il est fondateur et l'autorité morale du parti dénommé l'Alliance pour la grandeur du Congo, qui se compte parmi les formations politiques actives sur l'échiquier politique national. Très effacé, il est parmi ceux qui initient des projets sociaux qui sont menés à travers le pays. Il est également formateur en entrepreneuriat et encadreur des jeunes. Avec cette expertise avérée, il va assurément mettre son savoir-faire et son sens managérial pour booster le secteur des abattoirs dans le pays. C'est également cette assignation qui est faite à ce comité par le gouvernement, qui veut ainsi annihiler le désordre constaté dans ce domaine précis de la vie nationale.

*Lucien Dianzenza*



**MEILLEURS  
PRODUITS  
D'ASSURANCES  
AUX MEILLEURS  
PRIX**

**SOCIETE YA BISO  
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risques  
chantier

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,  
LEADER DES ASSURANCES**

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
DU CONGO

## SANKURU

# Inauguration du bloc opératoire des cliniques de l'Université Notre-Dame-de-Tshumbe

Selon Caritas, c'est Mgr Nicolas Djomo, administrateur apostolique du diocèse de Tshumbe, dans la province du Sakuru, qui a béni cet ouvrage à la grande satisfaction du comité de gestion de cette Alma mater, du personnel académique et administratif, des ouvriers ainsi que des étudiants.

Construit sur une dimension de vingt-six mètres sur quatorze, le pavillon abritant le bloc opératoire comprend quatorze pièces dont quatre bureaux pour les médecins, deux pièces jumelles d'opération, deux pièces d'anesthésie, une pièce de stérilisation. Il comprend également une pièce pour la pharmacie, deux sanitaires pour les infirmiers de garde, une pièce de dépôt des matériels et une pièce pour la réception et terrasse d'attente.

Procédant à l'inauguration de ce bâtiment, Mgr Nicolas Djomo qui a tiré son allocution des écritures saintes, Mathieu chapitre 4 et versets 23-25 a invité toute la communauté universitaire à prier pour le bienfaiteur dont la contribution a permis la construction de ce splendide ouvrage. « Notre Seigneur Jésus-Christ avait assigné à ses disciples la mission de s'occuper des malades, de guérir les malades. C'est pour cela que l'Eglise, depuis le début, pour res-



Mgr Nicolas avec le personnel de l'hôpital de la clinique universitaire Tshumbe/DR

pecter le commandement du Seigneur; s'occupe des malades par la construction des hôpitaux et de différents services. Et lorsque l'Eglise prit l'initiative de construire, pour la première fois, ce qu'on a commencé à appeler l'Universi-

té, elle a inclus dans celle-ci la faculté de médecine, pour pouvoir s'occuper des malades et former des jeunes médecins investis de la mission de s'occuper à leur tour des malades. Aujourd'hui, il s'agit de rendre grâce au Seigneur parce que nous

avons obtenu un instrument pour soigner les malades et un lieu pour former nos futurs médecins », a-t-il déclaré. L'ingénieur Okis Okongo qui a réalisé cet ouvrage a remercié Mgr. Nicolas Djomo pour la confiance placée au Groupe CAM. Il a terminé son propos

en expliquant la capacité et la durée de vie de l'ouvrage. « Concernant notre projet, de dimension vingt-six mètres sur quatorze, porté aujourd'hui à son achèvement, nous avons un total de quatorze pièces : quatre bureaux pour les médecins, deux pièces jumelles d'opération, deux pièces d'anesthésie, une pièce de stérilisation, une pièce pour la pharmacie, deux sanitaires pour les infirmiers de garde, une pièce de dépôt des matériels, une pièce pour la réception et terrasse d'attente. Toutes ces pièces, a-t-il poursuivi, sont reliées par deux grands couloirs en forme d'une croix. Ce bloc opératoire dispose de trois entrées : du côté ouest, il y a l'entrée des cas d'urgence ; du côté est, il y a l'entrée principale ; du côté sud, il y a l'entrée de secours. Quant à la durée de vie, il sied de souligner que ce bâtiment peut aller au-delà d'un siècle », a-t-il précisé.

Blandine Lusimana

## NOMINATION

## Christian Tshiwewe Songesha élevé au grade de lieutenant-général des Fardc

Le commandant de la garde républicaine, l'officier général Tshiwewe Songesha Christian, vient d'être promu au grade de lieutenant-général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc).

L'ordonnance présidentielle y afférente a été lue à la télévision nationale le mercredi 3 août dans la soirée par le porte-parole du chef de l'Etat, Kasongo Mwema. Il s'agit là de la récompense d'un homme réputé réservé, confiant, loyal et surtout très efficace, en qui le président de la République repose toute sa confiance.

Apprécié par les troupes, qui le considèrent comme un bon chef militaire, humain, courtois et discipliné, d'aucuns pensent que le nouveau promu n'aura pas trop cette peine pour se mettre dans le bain de son nouveau statut. Et

d'après des indiscretions, cette nomination ne serait qu'une transition, l'intéressé étant appelé, en raison de sa loyauté et de sa fidélité, à briguer des hautes fonctions plus stratégiques au sein de l'armée et de la police nationale en cours de réformes.

Né le 27 octobre 1968 à Lubumbashi, dans l'actuelle province du Haut-Katanga, Christian Tshiwewe Songesha est originaire de la province de Lualaba. À trente ans, en 1998, il est parmi les premiers officiers rangers formés au Soudan après le départ de Mobutu, chassé du pouvoir par Laurent

Désiré Kabila. De 1999 à 2000, il suit les cours de commandement d'état-major « Mura » (l'autre appellation de la garde républicaine) à Likasi, dans l'actuelle province du Haut-Katanga, et recevra le brevet d'état-major pour son cursus réalisé en Angola. De retour en RDC, il est parmi les brillants étudiants qui participent au cours de commandant de brigade, au centre supérieur militaire à Kinshasa, entre 2003 et 2004. Formé à l'antiterrorisme par des Israéliens en Angola, Christian Tshiwewe Songesha fera également ses classes au sein de la deuxième promotion Kabila

du Collège des hautes études militaires et stratégies de défense de Kinshasa.

En parallèle, il gravit patiemment les échelons de la hiérarchie militaire. Désigné commandant de la 10e brigade Mura à Kinshasa en 2003, il est nommé commandant du 13e régiment de la garde républicaine à Lubumbashi de 2007 à 2011. De retour à Kinshasa dès 2011, il est désigné commandant en second chargé des opérations et renseignements de la GR de 2014 à 2020, jusqu'à ce que Félix Tshisekedi l'éleve au grade de général major.

Alain Diasso

## INTERVIEW

# Sara Alonso Gómez : « J'ai senti une grande curiosité et une grande capacité d'adaptation »

Après avoir suivi les artistes sur plusieurs sites la première semaine de Yango, la biennale qui se poursuit à Kinshasa jusqu'au 14 août, l'historienne de l'art nous fait part des impressions du public face aux expositions et performances. Dans cet entretien accordé au Courrier de Kinshasa la veille de son départ laissant place à sa co-commissaire Yala, elle nous partage l'expérience vécue lors de l'événement.

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) :** Comment réagissent les gens sur la place publique ? Vous avez été à des lieux très fréquentés, que percevez-vous dans les regards ? De la surprise, du rejet ou plutôt de l'admiration ?

**Sara Alonso Gómez (S.A.G.) :** C'est tout cela à la fois. Nous avons fait face à toutes ces réactions. Nous avons été confrontés à un public nombreux et très hétérogène. Nous avons commencé à conquérir les rues de Kinshasa depuis hier dimanche. Nous avons fait un parcours de quelques kilomètres à Bandal et aujourd'hui nous étions au rond-point Magasin. À chaque fois, les artistes allaient à la recherche du public, les personnes dans la rue qui vivent leur quotidien, se déplaçant d'un point A vers un point B. Les œuvres et les performances ont créé un moment de suspension dans leur vie. Ce moment était extrêmement beau avec toutes ces réactions à la fois. Des gens m'ont approché me demandant si c'était de la sorcellerie ou de la magie ? Ou encore d'autres qui voulaient comprendre ce que cela signifiait car ils disaient ne rien y comprendre.

Donc, il y avait surtout beaucoup de curiosité. J'avoue qu'en aucun moment j'ai senti de la vraie réserve de la part des Kinois. Au contraire, j'ai senti une grande curiosité et une grande capacité d'adaptation aussi parce que cela constitue tout de même un grand défi pour la population de voir des gens habillés de façon assez particulière, différente en tout cas, et en train de faire des gestes qui peuvent sembler plutôt bizarre. Ou encore en portant des choses sur la tête avec des écrits qui renvoient à certains imaginaires. Le cas notamment de la performance de Mega Mingiedi qui portait des reproductions de ses dessins avec des messages forts sur l'éducation au Congo et l'exploitation de la nature avec ses conséquences globales sur l'environnement. Qui plus est, il était à moitié nu, ce qui a porté un passant à dire en lingala, c'est l'homme



Les Commissaires Sara et Yala en compagnie du public participant au vernissage du parcours de Bandal, le 17 juillet (DR)

qui porte la ville sur ses épaules. De plus, c'était beau de voir Mega, alors qu'il appartient à une génération un peu plus âgée, initier ce parcours, la traversée du rond-point dans toutes ses directions. Il a dirigé tout le mouvement des gens qui nous ont suivi jusqu'au centre même de l'exposition.

**L.C.K. :** Etait-il possible d'accorder un moment au public ? Avez-vous pu engager des échanges plus poussés avec ceux qui ont suivi le parcours ?

**S.A.G. :** Très honnêtement, nous avons eu des échanges extrêmement beaux avec les gens. Certains étaient là jusqu'à la fin et posaient des questions. Nous avons instauré des moments de médiation avec eux. Chaque artiste a présenté sa performance, son travail artistique. Cela a permis de créer un lien très fort avec les gens. Je souhaite et j'encourage vraiment des initiatives semblables parce que les Kinois sont assoiffés, veulent avoir ce genre de moment de suspension dans leur quotidien. Ils vont leur permettre d'imaginer les choses autrement, de se poser des questions et d'avoir des réponses en retour.

**L.C.K. :** La censure s'impose-t-elle à vous pour ne pas heurter les gens en fonction des lieux où les

œuvres sont présentées ? Pensez-vous que la performance de Mega passerait dans un des sites de Yango comme Fatima sans problème ?

**S.A.G. :** Je ne parlerai pas forcément de censure mais plutôt de préjugés. Nous sommes confrontés à des préjugés à la fois individuels et collectifs. C'est le cas pour l'œuvre de l'artiste béninoise Laeïla Adjovi exposée en face de la Plateforme contemporaine. Elle fait tout un travail sur les phénomènes de transfert et de circulation des religions qui existaient dans la période précoloniale en Afrique. Elles existent toujours aujourd'hui et sont stigmatisées dans différentes régions africaines mais ont survécu de l'autre côté de l'Atlantique. Il s'agit notamment d'un travail effectué sur Cuba. Nous avons déjà négocié avec le propriétaire de la parcelle avant d'investir les murs. Les négociations ont été faites avec le propriétaire, la locatrice sans forcément leur montrer les œuvres en essayant de les impliquer dans le processus de l'exposition tout en évitant ce moment complexe de rencontre avec l'œuvre. Lors de l'installation des photos, la locatrice s'exclame : « C'est du Vodou ! Je ne peux pas laisser afficher cela, ce n'est pas possible. Il faut les enlever sinon ils seront arrachés ». Une discus-

sion s'est engagée jusqu'à la veille du vernissage, l'affichage se faisait le soir pour l'inauguration le lendemain à 16h. L'artiste a été choquée, elle ne s'attendait pas à cette réaction que nous avons jugée légitime. Il faut être à l'écoute des gens, considérer leurs réactions et essayer de comprendre pourquoi ils réagissent de la sorte. Nous avons décidé de laisser les choses se faire, le temps s'écouler pour voir ce qu'il en serait le lendemain. Nous avons pris des photos au cas où les œuvres seraient arrachées. En fait il ne s'est rien produit. Elles sont toujours là et il y a eu une évolution très positive de la part de la locatrice, du propriétaire et même des habitants du quartier. Les passants s'arrêtent, un autre moment de suspension, ils s'y intéressent et lisent les textes. Et, les résidents du quartier mêmes ont ajouté des graffitis autour, personne ne touche les œuvres. Quelqu'un a affiché sa pancarte mentionnant ses offres de service comme électricien. Tout cela me semble d'une beauté extraordinaire. Cela démontre que les gens peuvent évoluer dans leurs préjugés comme dans le cas de la performance d'aujourd'hui.

**L.C.K. :** Après avoir été sur le terrain, pensez-vous que les artistes parviennent à garder l'esprit de Yango et

ont le contrôle face à un public non avisé ?

**S.A.G. :** Plusieurs artistes se sont inspirés de cet appel à investir l'espace public et ont fait les choses très rapidement. Nous avons demandé des autorisations pour circuler sur des espaces bien précis sans que personne ne sache vraiment ce qui allait advenir. Les artistes aussi nous ont surpris. Nous avons pu garder le contrôle jusqu'à un certain point mais il y avait aussi un tas de choses que nous ne pouvions pas contrôler. C'était du ressort des artistes. Lors de la performance de Yas et Claudia, certains pensaient que c'était de la sorcellerie, la magie. Ils ne comprenaient pas pourquoi des rituels étaient mis en place avec des bougies et des gestes assez forts. Je leur ai dit de patienter jusqu'à la fin pour poser les questions. Cela a duré quarante minutes et ils ont attendu. Ces rencontres sont des moments qui peuvent changer des perceptions qu'ont les gens de la vie. Je suis sûre qu'ils vont continuer d'en parler. Les retours ont été fabuleux.

**L.C.K. :** Yango continue après votre départ. Quel a été votre sujet au moment d'émerveillement, le projet le plus marquant de tous à son début ?

**S.A.G. :** Mon émerveillement a été de voir la façon dont les artistes ont répondu à l'appel. Cela m'impressionne en tant que commissaire de voir que ce projet imaginé avec Yala évolue avec le temps, la manière dont les artistes se l'approprient et y répondent chacun de manière absolument différente. Cela dépasse le cadre que nous aurions pu imaginer. Je suis surprise et pense que c'est cela le plus touchant. Tous les jours de mon séjour ici à Kinshasa j'ai vécu des moments assez forts grâce aux artistes qui se sont engagés avec nous. Il ne s'agit pas d'un projet en particulier mais c'est plutôt l'énergie, la complicité qui a permis de relever le défi. C'est le sentiment de vivre quelque chose d'insaisissable.

Propos recueillis par Nioni Masela

## FESTIVITÉS DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

# Varan de Komodo en spectacle en Ile-de-France

Après la série de spectacles de Roga Roga en France, son ancien chanteur, Barthel Badinga dit Varan de Komodo, se produira à la veille de la fête de l'indépendance à Lieusaint, près de Paris.

La salle «Les quatre filles» accueillera un concert acoustique de Varan de Komodo, le 14 août à Lieusaint, dans le département de la Seine-et-Marne (77) en France.

Venu à la musique en 2006 en se référant à Défao, Varan Komodo compte à ce jour dans sa discographie deux albums sortis en 2011, «Qui es-tu ?» et en 2022 «Qui t-a dit ?». À son actif également, il met en avant une expérience de concert acoustique acquise, en accompagnant des artistes tels que Roga Roga, JB Mpiana ou Fabregas «le Métis noir».

« Je me retrouve au-devant de la scène aujourd'hui à point nommé, au moment où la rumba émerge à nouveau. Je suis reconnaissant à toutes les personnes qui m'ont facilité pour cette ascension, en général, plus spécialement à Roga Roga et à la bienveillance de Roseline Morelli, présidente de l'association «Les Amis d'Auguste», explique l'artiste musicien, à l'issue d'une prestation privée à Saint-Étienne du Rouvray, près de Rouen, en France.



« J'ai hâte de me produire dans la région parisienne à la veille de la date de l'indépendance de mon pays et de don-

ner aux Congolais de France la substance de la relève de la musique congolaise.

Marie Alfred Ngoma

7<sup>e</sup> ART

## « Carpentras fait son cinéma », un rendez-vous dédié aux Francophones

En marge de la quatrième édition du festival « Carpentras fait son cinéma » qui se tiendra du 4 au 11 octobre, en France, un appel à candidatures est ouvert à tous les cinéastes francophones appelés à réaliser un court-métrage dans un bref délai.

Lancé en 2019 par l'association «Ma ville fait son cinéma» que préside le journaliste sportif et vigneron, Patrick Chêne, «Carpentras fait son cinéma» est un événement qui a pour objectif d'animer et de faire parler de la ville hôte, ainsi que de favoriser la création cinématographique. A chaque édition, Carpentras se transforme en décor de cinéma, dans le cadre de son concours de court-métrage et accueille environ cinq équipes de tournage sélectionnées via l'appel à candidatures.

Ce concours de court-métrage est un vrai défi de taille qui s'impose aux participants, mais également une expérience unique qui restera peut-être bien gravée dans leur mémoire. Le concept : tourner une fiction de 8'40 en 84 heures. Et à ce propos, le festival «Carpentras fait son cinéma» prévoit de prendre en charge tous les frais logistiques depuis le lieu de résidence des participants et pendant le festival comme le transport, l'hébergement, le repas etc.

Pour être candidat, chaque cinéaste devra, entre autres, faire parvenir au festival un synopsis court du film de 8'40 qu'il souhaite tourner dans la ville de Carpentras en 84 heures ;

une note d'intention ; un curriculum vitae des six membres de l'équipe ; un lien de visionnage d'au moins un précédent court-métrage de la réalisatrice ou réalisateur de l'équipe. Les thèmes des fictions sont libres. Mais, pour qu'un film soit éligible, il devra respecter toutes les règles.

En ce qui concerne les récompenses des lauréats, le festival a déclaré que « l'équipe lauréate du concours se verra remettre la somme de 6 000 euros et son film sera proposé à notre partenaire média pour une diffusion sur une chaîne française. Le lauréat du Prix du jury recevra la somme de 2 000 euros comme celui du Prix du public. Le meilleur interprète gagnera le Prix Pierre-Cassignard ». Il a, dans ce même élan, invité les candidats n'ayant jamais pris part au rendez-vous à tenter l'aventure.

Notons que l'appel à candidatures au concours métrage, initié par le festival « Carpentras fait son cinéma », se ferme avant le 5 septembre. Toutes les candidatures se font en ligne, après lecture minutieuse du règlement de l'événement. Les cinéastes nationaux et ceux de la diaspora congolaise sont éligibles.

Merveille Atipo

## RUMB'ART

# Prolongation de l'exposition inédite jusqu'au 23 août

Les portes du Centre Wallonie-Bruxelles restent ouvertes en cette période de vacances, pour que les quatre-vingt œuvres exposées soient accessibles au public tous les jours ouvrables de 9h à 16h.

Avec plus de mille visiteurs reçus le premier mois, depuis son vernissage le 23 juin, l'exposition continue d'en recevoir tous les jours. Initialement prévue pour le 15 juillet, la fermeture n'a finalement plus eu lieu. Commissaire de l'exposition, le peintre Franck Dikisongele qui fait souvent le guide n'avait pas eu tort d'acquiescer à la demande du Centre Wallonie-Bruxelles de la prolonger pour un bon mois de plus.

Du reste, ainsi qu'il nous l'a dit, Rumb'art remplit bien son rôle. « L'exposition est prolongée dans l'idée de permettre la consolidation du concept de la rumba comme notre patrimoine, elle contribue aux efforts à mener pour sa valorisation et sa pérennisation », a-t-il fait savoir au Courrier de Kinshasa. Esméralda, la réceptionniste du Centre culturel belge a abondé dans le même sens affirmant que

plusieurs visiteurs ont dit apprécier le regard que portent les plasticiens sur la rumba mis à nu par l'exposition. Sortis de la salle, ils témoignent de la conviction qu'elle leur a donnée de considérer la rumba comme un patrimoine important à préserver et valoriser. Ainsi, à plusieurs reprises, elle a reçu des visiteurs recommandés par de précédents. Mais encore beaucoup se renseignent sur l'exposition par téléphone. « Je reçois des coups de fils des gens qui me demandent si Rumb'art est toujours ouvert et quelles sont les horaires d'ouverture pour pouvoir passer », nous a affirmé Esméralda. Pour sa part, elle dit personnellement être tout juste étonnée de voir que les artistes aient exploré l'univers de la rumba avec autant de diversité de thèmes. Ce qui, poursuit-elle lui a permis de mieux l'apprécier et se rendre compte de la

place importante qu'elle occupe dans la culture congolaise.

Le commissaire n'en est que plus ravi à mesure que les jours passent de constater que Rumb'art cause toujours admiration et accueille des visiteurs. Cela le conforte, nous a-t-il dit, que « l'accueil que le public fait à cette première exposition du genre nourrit notre vœu d'arriver à en faire une rencontre annuelle dans la ville ». Sa pensée serait que notre capitale, Kinshasa, pourrait aussi bien accueillir une nouvelle manifestation, « le Festival Rumb'art ». Ce d'autant plus qu'il nous semble, qu'en dehors des rencontres musicales, il n'existe pas à proprement parler un événement artistique qui soit dédié uniquement à la rumba. Et encore moins un festival qui rassemble autant de plasticiens autour d'un élément culturel aussi fédérateur que l'est la rumba.

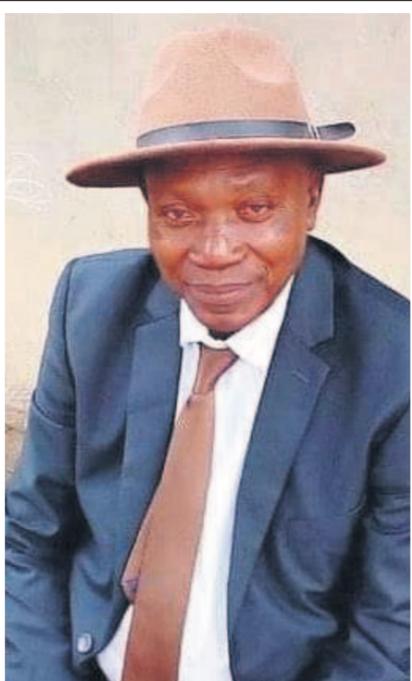
Nioni Masela

## NÉCROLOGIE

La famille Manguéle porte à la connaissance des parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père, oncle et grand-père Bozounga Edouard Dieudonné, ancien professeur d'anglais au lycée 5 février, survenu le 28 juillet 2022 à Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu, sis au N° 18 de la rue Mbembe à Ngamakosso, non loin de l'arrêt de bus du marché.

La date de la mise en terre sera communiquée ultérieurement.



Prosper Tomba, la veuve Zoba née Mpassi Honorine et famille portent à la connaissance des parents, amis et connaissances, le décès de leur soeur, mère, tante et grand-mère Yvonne Nzoumba, survenu le 28 juillet 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu, sis avenue Mayama à Ngabio-Mfilou (arrêt député).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 9 août 2022  
9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
10h00 : recueillement et absout sur place ;  
12h00 : départ pour le cimetière Samba-Alphonse ;  
15h00 : retour et fin de la cérémonie.



Les familles Nganga, Boumpoutou et la grande famille Bala ba Kwimba Bichi Kahounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur frère, père et oncle Alex Nganga Pambou dit « Glaine ».

Décès survenu le vendredi 22 juillet 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Bacongo, dans la rue Berlioz au n°1, près de la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

## IN MEMORIAM

5 août 2008 – 5 août 2022



Cela fait exactement 14 ans, que disparaît papa Jean Yanga, Inspecteur de l'ex-Office national des postes et télécommunications (ONPT).

En cette date de triste anniversaire, nous te témoignons une fois de plus notre amour, et continuons à prier pour le salut de ton âme.

Papa ! Tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.

Que tous ceux qui t'ont connu aient une pensée pieuse pour toi.

A cet effet, une intention de prière sera dite en ta mémoire, à la messe du vendredi 5 août 2022 à 12h30 et dimanche 7 août 2022 à 10h30, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Mémoire éternelle Merlyns !



## OUVERTURE DES LIGNES

**ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**  
après une interruption momentanée de la ligne  
**Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo**

**Désormais  
voyagez  
JUSQU'À  
MBOMO!!**

**Brazzaville  
ETOUMBI - KELLE**  
tous les

**MARDIS**

**SAMEDIS**



**Brazzaville  
ETOUMBI - MBOMO**  
tous les

**JEUDIS**

[www.oceandunord.com](http://www.oceandunord.com)  
[contact@oceandunord.com](mailto:contact@oceandunord.com)

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60

Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.



## LIVRES

# Babindamana Bizi publie « Les passerelles dans le monde du travail »

L'ouvrage de 219 pages paru aux éditions L'Harmattan est destiné aux employeurs, salariés, syndicalistes, avocats, magistrats et autres personnes qui s'intéressent au monde du travail. Il est disponible à la librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville et à L'Harmattan Congo.

À la suite des difficultés rencontrées au quotidien par les employeurs, les partenaires sociaux, les salariés y compris les inspecteurs du travail dans la rédaction et la compréhension de certains thèmes, Lazare Babindamana Bizi s'est proposé, à travers les avis, les apports de solutions, les lettres et les réflexions énoncés dans cet ouvrage, d'apporter sa modeste contribution. C'est une réponse aux questions diverses qui se posent dans le monde du travail au Congo, un outil didactique au service des étudiants, des théoriciens, des professionnels et des praticiens en matière de travail. « J'ai écrit cet ouvrage pour combler le vide qui existe dans notre pays sur les questions liées au travail parce que, jusque-là, il n'y a pas un inspecteur, un magistrat, ni un avocat qui s'est penché sur la question », a-t-il expliqué.

Dans cet ouvrage, l'auteur a proposé aussi les modèles des lettres afin de montrer aux administra-

teurs, aux attachés des SAF comment on peut rédiger un courrier. Juriste-administrateur de travail, Lazare Babindamana Bizi est le premier Congolais à avoir écrit un ouvrage professionnel. « J'ai fait le droit à l'INSSEJAG, aujourd'hui faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville où j'ai obtenu le diplôme en science administrative. Praticien du droit du travail, administrateur de quatorzième échelon, j'ai combiné les notions théoriques de l'université et les notions pratiques de ce que je fais tous les jours pour écrire ce document », a-t-il précisé.

### Se référer à la législation et à la réglementation en vigueur devant tout conflit

Dans « Les passerelles dans le monde du travail », l'auteur aborde aussi la question de la retraite à 65 ans pour les salariés du droit privé. En effet, dans le privé, explique-t-il, il y avait déjà la re-



traite à 65 ans pour les hors catégories. Or, cette retraite à l'âge de 65 ans pose aussi des problèmes dans la plupart des entreprises de la place.

Lazare Babindamana Bizi a abordé aussi la question des écoles privées, notamment l'application du droit de travail dans les écoles privées, parce que cela pose problème. C'est pourquoi l'auteur a rappelé dans ce document le pouvoir d'un chef d'entreprise. « Il y a des salariés qui peuvent injurier le chef d'entreprise ou bien des syndicalistes qui veulent concurrencer le chef d'entreprise. Voilà pourquoi nous avons précisé que chacun à son rôle dans une entreprise », a souligné l'auteur. Il a évoqué également le problème des gens qui déclenchent des grèves n'importe comment empêchant les autres d'aller travailler. Pour l'auteur, ils doivent se référer à la législation et à la réglementation en vigueur en République du Congo.

**Bruno Okokana**

## COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

# Diabes noirs et As Otohô prennent une option

La formation de Diabes noirs et celle de l'AS Otohô ont fait un pas important vers la finale, en s'imposant respectivement face au Club athlétique renaissance aiglons (Cara) et Interclub, le 3 août, lors des demi-finales aller disputées aux stades Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville, et Marien-Ngouabi, à Owando.

Les Diablotins qui recevaient se sont contentés du service minimum (1-0) devant les Aiglons, grâce à un but inscrit dès la 4e minute par Deo Gracia Bassinga. Les jaunes et noirs auraient des regrets à nourrir, puisqu'ils auraient pu donner plus d'ampleur à cette victoire si Hardy Binguila avait transformé en seconde mi-temps le penalty obtenu après une grossière erreur de Chili Ngakosso. Après avoir remporté son duel sur le joueur des Diabes noirs, le gardien de Cara lui a donné un coup de coude. Un geste qui a valu la double sanction : carton rouge et penalty.

Son absence lors du match retour pourrait causer préjudice aux Aiglons. « Il nous a causé préjudice parce qu'il est le gardien numéro 1. Nous avons deux gardiens de but de qualité. Pour preuve, le second qui est rentré a stoppé un penalty. Nous comptons sur tout le monde. Chili a fait un parcours élogieux. Aujourd'hui, il est passé à côté. Il est administrativement déjà sanctionné. Son remplaçant fera la dernière manche », a expliqué Hugues Ondina, le coach de Cara.

« L'absence du gardien titulaire sera notre grand avantage. C'est un atout majeur pour Cara, parce que tactiquement il joue bien le rôle du premier défenseur. C'est lui qui fait 50% le match », a ajouté Clément Massamba, l'entraîneur de Diabes noirs. Cara aurait pu mieux faire si ses attaquants ont été bien inspirés. Les Aiglons n'ont pas subi le poids du match. Bien au contraire, ils ont fait douter les Diablotins à plusieurs reprises, mais l'efficacité devant les buts a énormément fait défaut. Pour le match retour prévu pour le 8 août, Cara reviendra, sans nul doute, avec de meilleures intentions dans le but d'arracher sa qualification pour la finale.

« J'espère que nous reviendrons avec de meilleurs arguments pour essayer de faire mal, d'autant plus que nous allons recevoir lors de cette deuxième manche. Les opportunités, nous les avons eues, mais nous n'étions pas efficaces devant les buts adverses. C'est pourquoi nous sommes repartis bredouilles. Nous allons tout faire pour revenir à la hauteur des Diabes noirs et



aller chercher la victoire, parce que notre but est d'atteindre la finale », a insisté l'entraîneur des aiglons. « Nous allons aborder la manche retour en tenant compte de notre objectif. Diabes noirs ne se cachent pas. Nous jouons pour la finale et ne pouvons pas nous permettre de rester à cette

étape de la compétition même si on joue mal, nous cherchons à nous qualifier », a souligné le coach des Diabes noirs.

Dans l'autre rencontre, AS Otohô s'est imposée (2-0) devant l'Interclub, grâce aux réalisations de Roland Okouri (33e) et Domi Massoumou (54e). Et si c'était

Un penalty manqué par Hardy Binguila/Adiac l'affiche de la prochaine finale, puisque le champion du Congo et son dauphin ont tous deux réussi à éviter le piège de la manche aller. Pour l'instant, rien n'est définitif, car il reste encore une dernière manche à bien négocier pour franchir ce palier.

**James Golden Eloué**